

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	



**O.C.B.**  
Organisme de contrôle a.s.b.l.

L'AN n° : .....  
N° compteur : 3304312  
Index I : ..... Index II : .....

## PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / visite de contrôle  
suivant : RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276bis / .....

Complément au rapport n° .....  
Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage / Modification de tension d'alimentation / Transfert de propriété

Type de locaux : Commun + Chambre d'hot.

Lieu d'inspection : place de la marquise n° 5, 9000 204 130

Propriété de : J. Vanoverberg

Mandant : Maxime Verbeke

Installateur : h. l.

TVA : 261 949 200 carte ID : ..... Délivré à : ..... Date : .....

Inspecteur : Vanoverberg Date d'inspection : 16/01/2010

### DESCRIPTION

Tension de service : 1 x 230 V - 3 x 230 V 3N 400V + N Protection max. : 40 A Commutateur; position : .....  
Protection principale : Disj. : 3P 40 A Interrupteur / sectionneur : 3000 A 40 A  
Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : YJB nombre de conducteurs : 3 diamètre : 6 mm<sup>2</sup>  
Câble de raccordement au réseau : type de câble : YJB nombre de conducteurs : 3 diamètre : 6 mm<sup>2</sup>  
Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain - Fourreau : présent / absent - Plaque d'isolation : présente / absente  
Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 6 mm<sup>2</sup> Résistance de dispersion : 157 Ω  
Nombre de tableaux : ..... Nombre de circuits terminaux : 6 Résistance d'isolement général : 7500 MΩ  
Interrupteur différentiel : Général : 3000 A 40 A 300 mA Supplémentaire : 3000 A 40 A 30 mA  
Fonctionnement bouton d'essai : en ordre - pas en ordre Contrôle boucle de défaut : en ordre - pas en ordre  
Installation exécutée conformément aux schémas : oui - non Etat du matériel électrique : en ordre - pas en ordre  
Protection contre les chocs électriques : contact direct : en ordre - pas en ordre contact indirect : en ordre - pas en ordre  
Continuité PE- et liaison équipotentielle : en ordre - pas en ordre Matériel fixe et mobile : en ordre - pas en ordre  
Description : voir les schémas en annexe - appareils

### DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent aux infractions standard au verso.

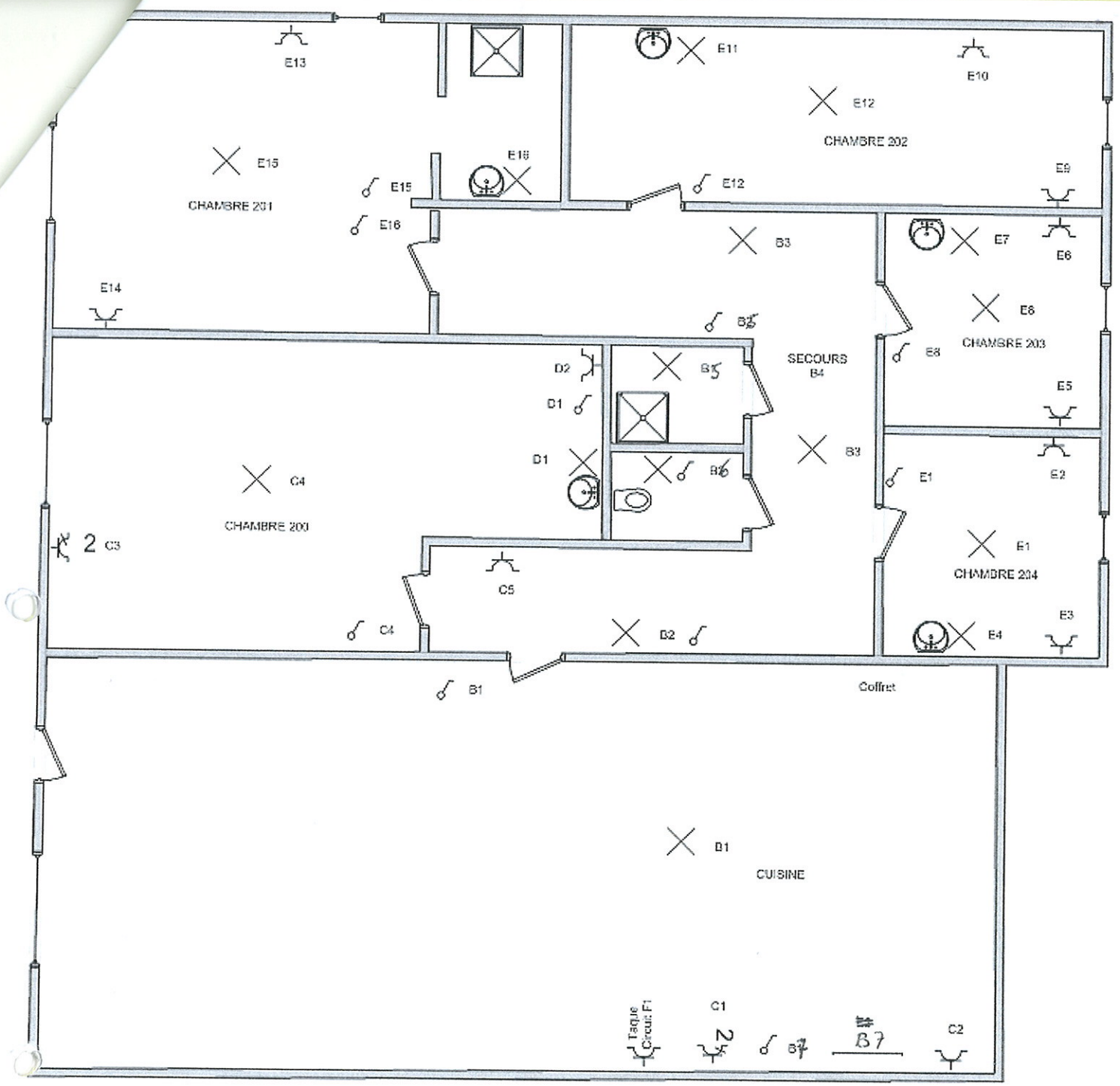
- N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est / ne sont pas encore raccordées.
- N La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau - de gaz, - le chauffage central - n'est / ne sont pas encore placés.
- I 1 Debut

### CONCLUSION

L'installation est conforme / n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.  
L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d' OCB.  
Le(s) schéma(s) unifilaire(s) et de position ont été signés pour approbation.  
La visite de contrôle prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le : 20/02/2010 avant qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.  
L'installation peut / ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de réparer sans délai les infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Pour le directeur,  
l'inspecteur  
Gilles Vanoverberg  
GSM: 0493/246.126  
gilles.vanoverberg@ocb.be

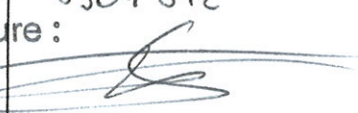
NOTE AUX ENTREPREISES : En vertu de l'art. 14 du COL'EX, le présent document sera porté à la connaissance du comité. NOTE AUX LOCATAIRES ET PROPRIETAIRES : Conformément au RGIE vous êtes tenu : 1) de conserver ce procès-verbal dans le dossier de l'installation électrique, direction « énergie électrique - tout accident survenu à des personnes, à imputer directement ou indirectement à la présence d'électricité

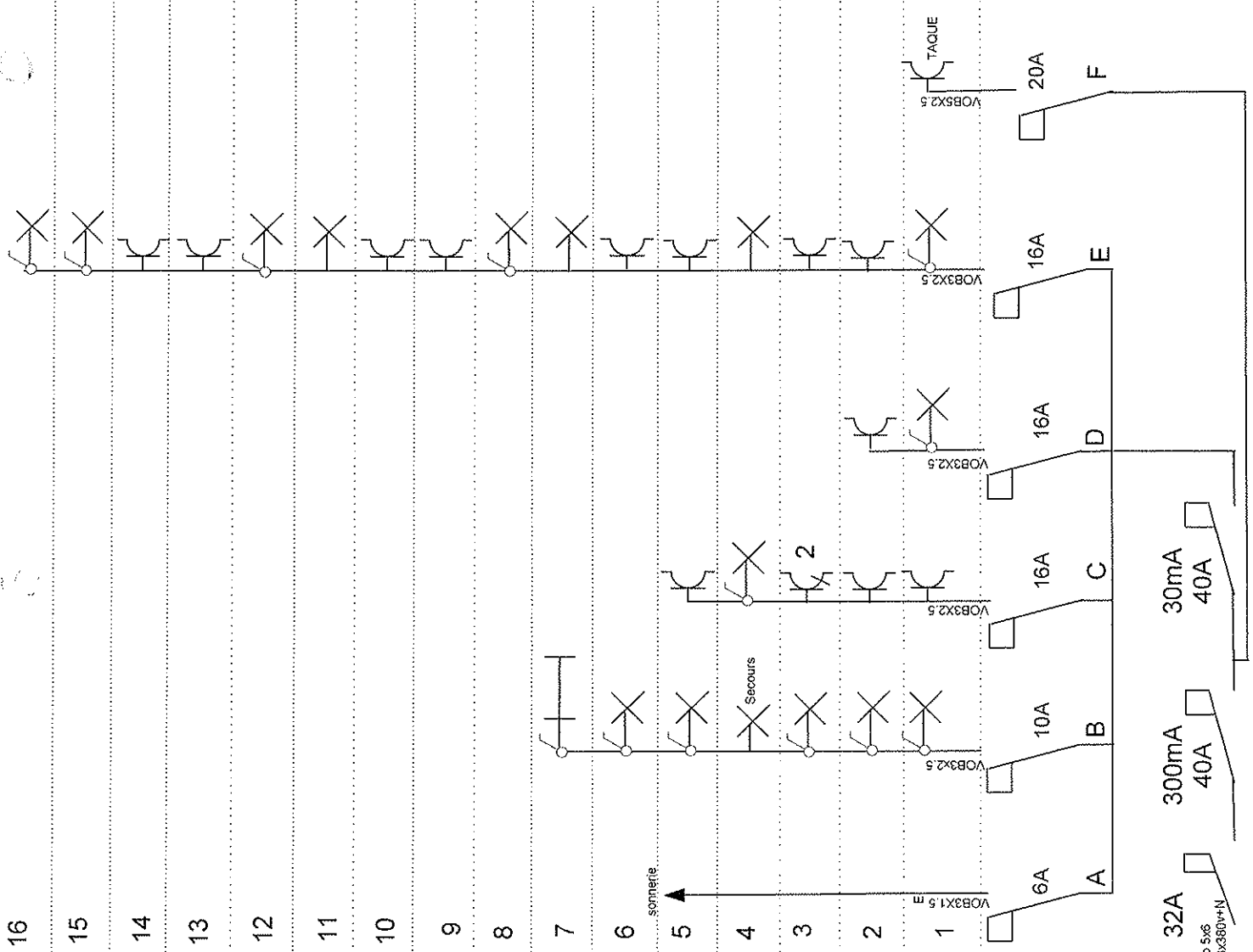


**Installateur:**  
**Electricité générale**  
**Cools Marc**  
 Rue des trois Burettes, 8  
 1435 Mont Saint Guibert  
 0477/724620  
 TVA 867 249 383



**Installation:**  
 Communautaire + chambres  
 Place Marjolaine, 5/200 à 2  
 1348 Louvain La Neuve

**Installation est contrôlée par:**  
 OCB, Av. Cardinal Mercier 82 - 5000 Namur  
**Inspecteur : VANOVERBERG Gilles**  
**Date :** 15/11/11  
**PV n° :** 3304312  
**Signature :**




**Installateur :**  
 Electricité Générale Cools Marc  
 Rue des trois burettes, 8  
 1435 Mont Saint Guibert  
 0477/72 46 20  
 TVA 867 249 383

**Installation:**  
 Communautaire + chambres  
 Place Marjolaine, 5/200 à 204  
 1348 LOUVAIN LA NEUVE

Installation est contrôlée par:  
 OCB, Av. Cardinal Mercier 82 - 5000 Namur  
**Inspecteur : VANOVERBERG Gilles**  
 Date : 15/11/11  
 PV n° : 3304312  
 Signature :

Vnb 5x6  
 Resau3/380V+N